

# au cœur de Saint-Paul



FINANCES  
page 4

LE COL DE L'ARC  
page 12

TRAVAUX  
page 14

CULTURE  
page 17



# ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

Premier enseignement de ces élections :

les St Pognards se sont déplacés en masse et le taux de participation a été bon.

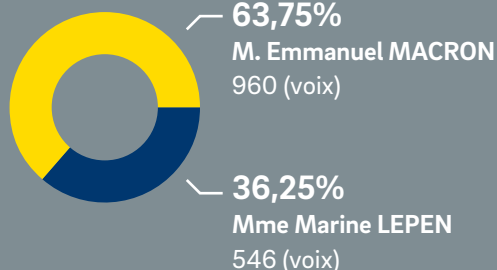
84,4%  
au 1<sup>er</sup> tour

82%  
au 2<sup>nd</sup> tour

RÉSULTATS DU 1<sup>ER</sup> TOUR

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	528	32,75
Mme Marine LE PEN	377	23,39
M. Jean-Luc MÉLENCHON	275	17,06
M. Éric ZEMMOUR	121	7,51
M. Yannick JADOT	115	7,13
Mme Valérie PÉCRESE	69	4,28
M. Jean LASSALLE	38	2,36
M. Fabien ROUSSEL	29	1,80
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	20	1,24
Mme Anne HIDALGO	19	1,18
M. Philippe POUTOU	13	0,81
Mme Nathalie ARTHAUD	8	0,50

## RÉSULTATS DU 2<sup>ND</sup> TOUR



## SOMMAIRE

INFOS EN + ..... p.2

ÉDITO ..... p.3

FINANCES ..... p.4

ENVIRONNEMENT ..... p.6

ÉCOLE ..... p.8

SOCIAL ..... p.10

JEUNESSE ..... p.11

VIE ÉCONOMIQUE ..... p.12

TRAVAUX ..... p.14

ASSOCIATIONS ..... p.16

CULTURE ..... p.17

BIBLIOTHÈQUE ..... p.18

AGENDA ..... p.19

COMMÉMORATION ..... p.20

LIBRE EXPRESSION ..... p.21

ÉNERGIE ..... p.22

ÉTAT CIVIL ..... p.24

## INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

La loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 a modifié les modalités d'inscription sur les listes électorales et institué un répertoire électoral unique (REU) dont elle a confié la gestion à l'Insee. Le REU est mis à jour en continu par l'INSEE à travers un système de gestion entièrement automatisé, et notamment à partir des informations qu'il reçoit d'autres administrations :

- inscription d'office des jeunes qui vont atteindre leur majorité et des personnes majeures qui viennent d'acquérir la nationalité française ;
- radiation des personnes décédées, privées de droit de vote par condamnation ou qui ont perdu la nationalité française ;
- prise en compte des décisions de justice relatives aux inscriptions ou aux radiations sur les listes électorales.

A chaque élection en France, il est ensuite du devoir du Maire de contrôler les listes électorales. Il doit vérifier le maintien d'une attache communale, condition nécessaire pour être inscrit sur les listes électorales. Cette vérification se fait grâce au retour des courriers non distribués lors des élections précédentes, que ce soit la distribution des cartes électorales ou de la propagande officielle.

Pour les élections présidentielles, ce sont donc les plis non distribués des élections départementales et régionales précédentes qui ont fait foi. En cas de retour de courrier, l'électeur est considéré ne plus habiter à l'adresse de la liste électorale et doit donc être radié, et ce quelle que soit la localisation du nouveau domicile (y compris sur la même commune !).

Ainsi, si vous avez déménagé au sein de notre commune et que votre nouvelle adresse ne correspond plus à celle indiquée lors de votre inscription sur la liste électorale, votre courrier est revenu en non distribué. Dans ce cas, vous êtes radié de la liste de la commune, et vous ne pourrez plus y voter. Afin d'éviter cette situation, pensez bien, à chaque déménagement, à signaler votre changement d'adresse à la mairie.

Si vous avez déménagé dans une autre commune, pensez à vous inscrire sur les listes de votre nouvelle commune, car même si vous êtes radié d'une commune, l'inscription en revanche n'est pas automatique !

# ÉDITO



## Chères St Pognardes, chers St Pognards,

La situation nationale et internationale est plus que jamais incertaine et il devient difficile de se projeter à quelques mois... Le résultat des élections présidentielles a confirmé tous les sondages, malgré un niveau de contestation très élevé et ces mêmes sondages qui donnaient une majorité de Français insatisfaits du président candidat. L'affrontement se poursuit entre des visions radicalement opposées de la politique et de notre avenir en vue des prochaines élections législatives et le quinquennat qui s'ouvre s'annonce déjà très compliqué.

La situation économique se tend à vue d'œil. Déficit commercial en forte hausse, dette au plus haut, inflation, pénuries d'énergie et de produits alimentaires ou industriels en vue, les nuages s'amoncellent sur de nombreux pays et nous n'échappons pas à la règle.

Et pour la première fois depuis des décennies, l'ombre de la guerre plane à nouveau sur l'Europe. Le chemin est délicat entre l'aide que nous souhaitons apporter à l'Ukraine face à l'invasion, et la retenue nécessaire afin de ne pas provoquer inutilement une escalade que le Président russe est capable d'engager. La guerre n'a jamais une cause et un coupable uniques, il faut donc que tous les dirigeants agissent avec une extrême précaution.

Face à cette situation, l'échelon local est plus que jamais un repère. Il est celui de la vie quotidienne, du chez soi, de la famille et des moments de partage et nous nous devons, collectivement, de le préserver.

Nous venons de voter le budget 2022. L'année 2021 s'est bien terminée avec un excédent sur les deux sections du budget, malgré quelques dépenses exceptionnelles et inattendues en fin d'exercice. Le budget 2022 est solide. Il traduit nos orientations politiques avec une forte mobilisation pour nous protéger des risques naturels et un plan d'investissement sans précédent pour notre école. Autre décision d'importance : contrairement à de nombreuses communes qui ont choisi une hausse de la taxe foncière pour compenser l'inflation, notre équipe a décidé de la maintenir cette année encore à son niveau actuel. C'est une décision forte qui vise à ne pas ponctionner encore plus le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

A notre niveau et avec nos moyens, nous agissons donc pour préserver et développer notre village, nos services et nos repères. Espérons que vous l'appréciez toujours autant et qu'il permet quelque peu d'oublier tous ces mauvais signes qui nous entourent !

Je vous souhaite de passer un bel été !

Bien fidèlement,

David RICHARD  
Votre Maire.

# BILAN 2021

Pour la deuxième année consécutive du mandat de la nouvelle équipe municipale majoritaire, les résultats financiers de St-Paul de Varces sont positifs et tordent le cou aux rumeurs et aux polémiques stériles.

Ce bon travail effectué sous cette mandature reflète le travail collégial des élus de la majorité mais aussi des agents de la Commune qui comprennent et œuvrent également au quotidien dans cette même optique de résultat.

**C'est ainsi qu'en 2021, nous avons pu obtenir des excédents dans les deux sections des comptes de la Commune :**

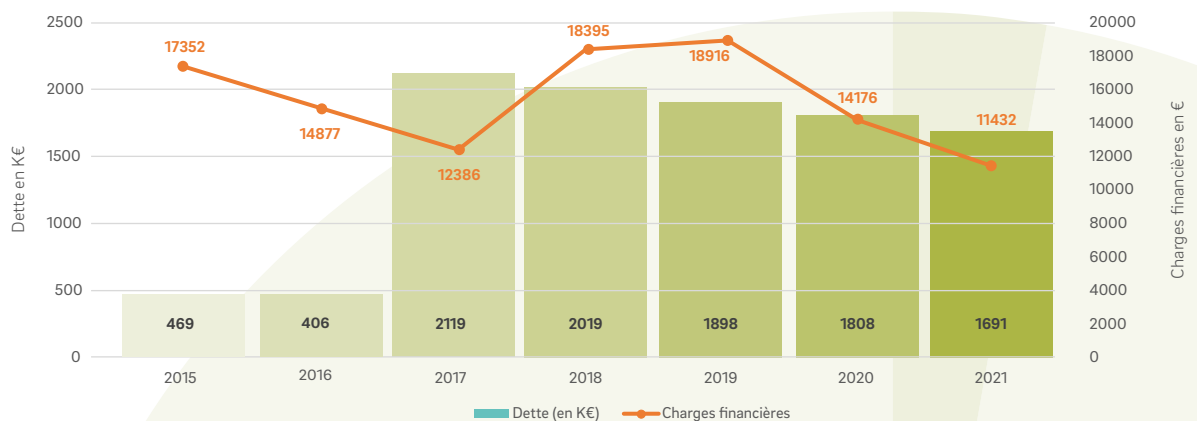
- Section de Fonctionnement : **66 688,66€**
- Section d'Investissement : **40 511,31€**

**Les résultats cumulés obtenus sur ces deux sections se portent ainsi à présent à :**

- Section Fonctionnement : **155 729,68€**
- Section Investissement : **116 946,76€**

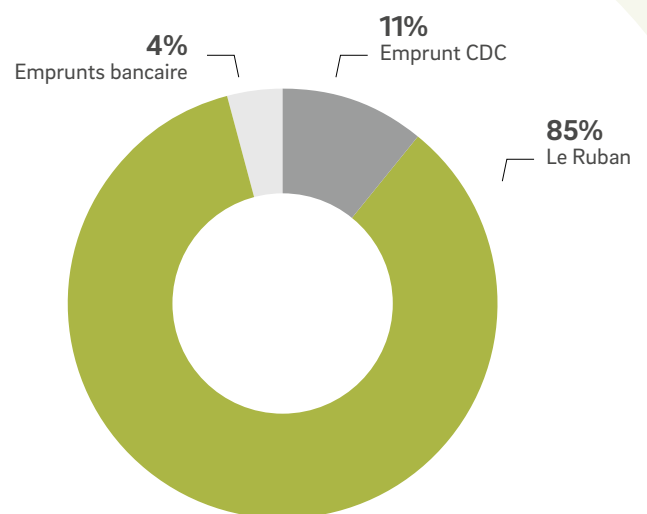
**Soit un excédent total cumulé avec le report de 2021 de : 272 676,44€**

## NOUS CONTINUONS ÉGALEMENT À DIMINUER LA DETTE COMMUNALE



## COMPOSITION DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Rappelons que cette dette est essentiellement composée de l'emprunt à taux 0% pour la construction de la salle « Le Ruban » pour un montant initial de 1,3 M€ et dont le capital restant dû s'élève au 31 décembre 2021 à 1 040 k€ sur les 1 691 k€ restants pour l'ensemble des emprunts.



# BUDGET 2022

LE BUDGET PRIMITIF 2022 EST EN AUGMENTATION ET S'ÉLÈVE À **2 222 821,68 € EN FONCTIONNEMENT**, ET **782 080,51 € EN SECTION D'INVESTISSEMENT**, SOIT UN TOTAL D'ENVIRON 3 MILLIONS D'EUROS POUR LES DEUX SECTIONS CUMULÉES.

Malgré les incertitudes sur le contexte de l'année 2022 (voir édito), la municipalité poursuit les projets d'investissement et les travaux visant à réduire les coûts de fonctionnement pour les années futures.

Ainsi :

- les merlons de protections devraient être finalisés cette année avec l'achat des dernières parcelles de terrain nécessaires, et d'autres travaux d'entretien des torrents seront réalisés,
- les travaux du parc santé démarrent dès la fin de l'été
- de gros travaux (huisseries, chauffe-eau, éclairages, volets...) seront entrepris à l'école, avec à la clé des économies d'énergie et le plan numérique sera déployé
- le Ruban verra ses équipements améliorés (achat d'une scène, d'un écran de cinéma, et de mobilier)

Elle investit également dans les services publics avec notamment l'extension des plages horaires de l'accueil périscolaire du matin, une augmentation significative des subventions aux associations pour faciliter la reprise post-COVID, et une subvention réévaluée à la hausse pour le CCAS.

D'autres éléments structurants viendront impacter les comptes de la commune, comme la revalorisation du point d'indice de la fonction publique, la hausse des coûts de l'énergie et globalement une inflation importante. Malgré cela, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter la taxe foncière cette année.

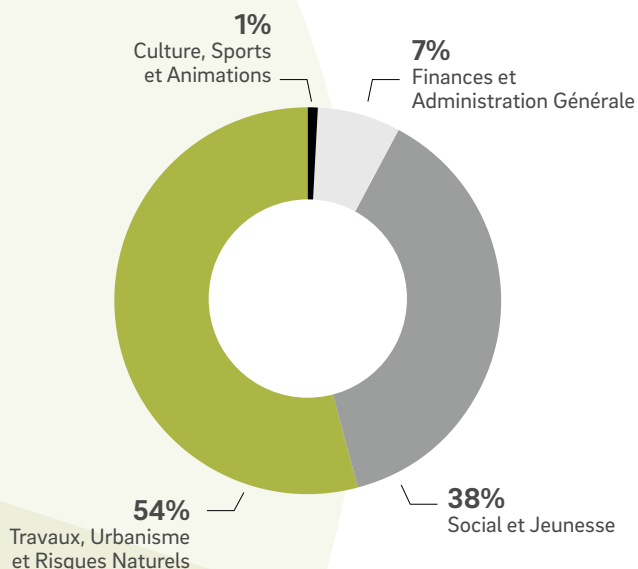
La répartition du budget montre que les principaux postes de dépenses concernent pour l'investissement :

- les ouvrages de protection contre les risques naturels et les autres travaux pour 54%
- le pôle social et jeunesse avec notamment l'ensemble des travaux d'entretien prévus à l'école cette année, pour 38%

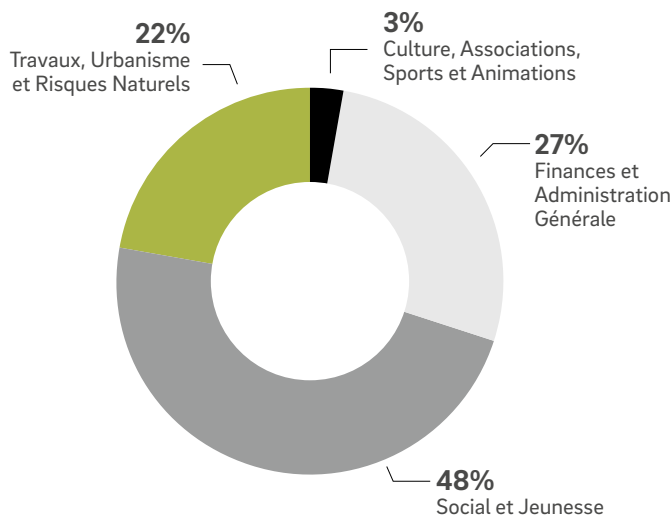
Et pour le fonctionnement, c'est le pôle social et jeunesse qui représente la plus grosse part du budget (48%), notamment du fait de la masse salariale associée à l'ensemble des personnels qui travaillent à l'école (multi-accueil, entretien, cantine, ATSEM, périscolaire) et au local des jeunes. L'administration générale et les services techniques suivent pour les mêmes raisons.

## COMMENT SE RÉPARTIT LE BUDGET ?

Dépenses d'investissement par délégation



Dépenses de fonctionnement par délégation



# L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE « ABC » EST LANCÉ !



© Parc naturel Régional du Vercors



© Parc naturel Régional du Vercors



© Parc naturel Régional du Vercors



© AdobeStock

**S**ous l'égide du Parc Naturel Régional du Vercors et avec l'aide de la commission environnement extra-municipale, la commune a souhaité s'engager dans cette initiative pour réaliser son ABC.

## Qu'est-ce que c'est ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est une démarche communale ou intercommunale visant à acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire concerné. Il permet de connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel d'une commune. La démarche a commencé à l'automne 2021 et durera deux ans. Elle doit aboutir à la production d'un document et de données permettant de préciser la situation de la biodiversité locale.

## En quoi consiste un abc ?

- Sensibiliser, informer et mobiliser les habitants, les élus et les acteurs socio-économiques,
- Identifier les enjeux de préservation grâce aux connaissances

collectées de façon scientifique et participative lors de la démarche,

- Disposer d'un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

## 4 thématiques

- les chauves-souris,
- les insectes pollinisateurs,
- les arbres remarquables et les haies
- les zones humides

## 3 Démarches complémentaires

- Un inventaire scientifique, réalisé par des professionnels et visant à récolter des données fiables, appréhender les niveaux d'enjeux par espèces et les états de conservation généraux,
- Un inventaire participatif ouvert à tous, avec mise à disposition d'outils participatifs simples,
- Des informations et sensibilisations du public au travers de conférences, d'ateliers pratiques et d'animation.

Les habitants et acteurs socio-économiques de la commune sont invités à se mobiliser pour contribuer à cet inventaire et profiter de l'information qui sera fournie tout au long du projet.

## Comment participer ?

D'abord en participant aux animations proposées (conférences, sorties d'observation..) mais surtout en observant autour de vous (et même de chez vous !) et en partageant les résultats avec les différents outils mis à disposition (par exemple prendre des photos, contacter les référents pour signaler la présence de chauve-souris, etc.)

Nous comptons sur vous ! Retrouvez toutes les informations, les accès aux différents outils et les animations proposées sur le site internet de la commune !

**Une démarche participative, nous avons besoin de vous !**



## LES MÉSANGES : DE REDOUTABLES PRÉDATRICES !

Comme chaque printemps, les chenilles processionnaires du pin sont de retour. Présentes dans les trois quarts du pays, elles viennent d'être classées nuisibles par décret du 25 avril 2022, au titre de la santé publique. Le contact avec leurs poils urticants peut irriter la peau, provoquer des problèmes respiratoires, des douleurs abdominales et même parfois tuer les animaux de compagnie.

Pour lutter contre leur extension il existe plusieurs solutions comme la destruction des nids ou le piégeage, cependant la technique la plus efficace reste de favoriser la présence de ses prédateurs naturels tels que la chauve souris, le coucou, la huppe, mais aussi la mésange ! Insensible aux poils urticants, un couple de mésanges peut consommer jusqu'à 500 chenilles par jour en période de nidification !

Alors, n'hésitez pas à implanter des nichoirs à mésanges dans vos jardins et particulièrement à proximité des arbres susceptibles d'être touchés par les chenilles processionnaires. Le nichoir doit alors être installé entre 2,50 et 3,50 mètres de haut sur le tronc ou contre un mur, avec l'ouverture exposée de préférence au sud-est à l'abri des vents dominants.



## J'AIME MON VILLAGE DONC JE RAMASSE !

Les beaux jours sont de retour ! C'est l'occasion de faire une petite balade.

Mais ce moment sympathique est un peu gâché par les slaloms imposés par la présence indésirable et nauséabonde de nombreuses crottes de chiens...

Les routes menant à l'école et aux commerces en sont jonchées, mais aussi la route du cimetière ce qui est un manque de respect pour les personnes endeuillées lors des cortèges funéraires...

### Pour rappel :

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la

dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

Notre village est si agréable, faisons en sorte qu'il le reste.

« Ayons des gestes civiques ! »



## L'ÉCOLE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE



Prochainement, les enseignants et les élèves de l'école élémentaire vont pouvoir bénéficier de tous nouveaux équipements numériques.

Désormais, avec l'arrivée de 5 Tableaux Blancs Interactifs (TBI) avec vidéoprojecteurs et ordinateurs portables, toutes les classes du groupe scolaire, du CP au CM2, seront équipées de cet outil numérique interactif et collaboratif qui offre de multiples possibilités en matière de pédagogie. Également, une classe mobile mutualisée de 16 ordinateurs portables dédiée à l'ensemble des élèves viendra compléter cet équipement.

Avec un budget total de 24 000 euros, l'ensemble de cette installation a été rendue possible grâce au plan de relance dédié au numérique pour l'éducation porté par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et au partage de financement avec la commune à hauteur de 70 % pour l'État et 30 % pour la collectivité.

Financé par



**GOUVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## MERCI SYLVIE !



Après 32 ans à accompagner les enfants de la maternelle des Epis d'or, Sylvie Coillard a pris congé de « ses petits » pour profiter pleinement de sa retraite. Grâce à son écoute, sa douceur, sa bienveillance, son professionnalisme, ce sont plusieurs centaines de bouts de chou qui ont appris à grandir et s'épanouir à l'école. Nous lui souhaitons plein de belles choses et la remercions pour toutes ces années auprès de nos enfants qui pour certains aujourd'hui sont parents à leur tour.

## RENOUVELLEMENT DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Le PEDT avec « plan mercredi » formalise une démarche permettant à la collectivité de proposer une continuité éducative entre les projets de l'école et les activités péri et extrascolaires. Il permet ainsi d'organiser des activités complémentaires entre l'école et les services jeunesse en mobilisant les ressources du territoire. Il est signé pour une période de 3 ans.

Pour son élaboration et le suivi de sa mise en œuvre, un comité de pilotage a été mis en place réunissant l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune: représentants de l'Éducation Nationale (directrice et enseignantes, DDEN), représen-

tants des parents d'élèves (AAPE) et représentants de la commune (responsable du service jeunesse, élue).

Pour cette nouvelle période 2022-2025, 3 grands thèmes liés au développement durable ont été retenus en lien avec le projet d'école : « la gestion des déchets », « la citoyenneté et le vivre ensemble » et « le sport et les arts ». Il s'agit de conduire une approche environnementale transversale en établissant une continuité entre la vie périscolaire des enfants et les actions et projets pédagogiques des enseignements.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce projet sur le site de la mairie.





# LE CARNAVAL EST DE RETOUR !

Après 2 ans d'absence, les enfants de l'école ont pu de nouveau participer au carnaval sous un temps magnifique. C'est avec joie et bonne humeur, que princesses, animaux fantastiques, sportifs et autres super-héros ont défilé au son de la batucada accompagnés des enseignants, encadrants et familles. Toute cette joyeuse troupe colorée s'est retrouvée ensuite autour d'un goûter proposé par le Sou des écoles.



au cœur de Saint-Paul - n°16 - JUIN 2022

## UN MUR D'ESCALADE À L'ÉCOLE

C'est sous un beau soleil de printemps que les élèves d'élémentaire des Épis d'Or ont gravi le mur d'escalade installé par Profession Sport 38 dans le cadre du dispositif « animation en milieu rural ». Financé par le comité départemental de l'Isère et la commune, 7 classes de l'école ont ainsi pu bénéficier de l'encadrement d'intervenants professionnels qui les ont accompagnés et assurés en atelier par demi-journée réparties sur 4 jours.

Développer l'équilibre et le dépassement de soi, l'agilité, la souplesse, la concentration, la responsabilité de l'autre... les bienfaits de l'escalade sont multiples. A voir les sourires illuminer leurs visages, pas de doute les enfants ont apprécié ce moment ludique et sportif.



## PIQUE-NIQUE MUSICAL EN FAMILLE !

Au stade de foot, samedi 2 juillet à 11h30 les membres du CCAS vous invitent à partager un beau moment convivial, pour commencer cette belle journée un verre de l'amitié vous sera offert.

Le CCAS vous propose d'amener votre pique-nique et afin d'apporter de la bonne humeur, des sourires, si vous possédez des talents musicaux, n'hésitez pas trompettes, guitares et percussions... seront les bienvenus ! (Attention, annulation en cas de pluie).



## C'EST DÉJÀ NOËL AU CCAS !

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune anticipe l'organisation des fêtes de Noël 2022 pour nos aînés. Cette année le CCAS souhaite proposer deux possibilités aux habitants de 70 ans et plus :

**Le traditionnel colis festif ou la participation à un repas convivial. Afin de connaître votre choix, un appel aux inscriptions est lancé.**

Vous avez 70 ans ou plus en 2022 ? Merci de contacter la mairie au 04.76.72.81.88. ou par mail à [ccas@saintpauldevarces.fr](mailto:ccas@saintpauldevarces.fr) pour signifier votre choix parmi ces deux propositions.

Attention, pour des raisons d'organisation la date limite d'inscription est fixée au 15 juillet 2022.

## UN GESTE SOLIDAIRE !

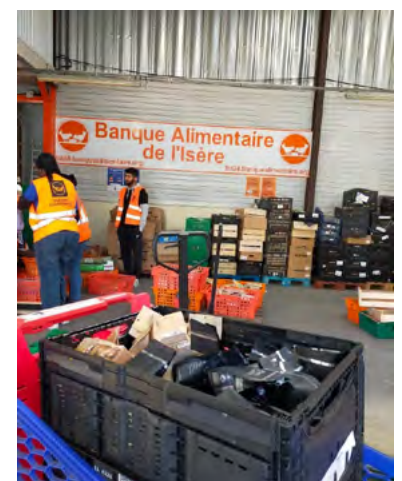
Cette année, certains de nos aînés ont décidé de faire don de leur colis de Noël, une très belle initiative ! Les membres du CCAS ont validé la décision d'emmener ces 39 kilos de denrées non périssables à la banque alimentaire. Biscuits, pâtes, ter-

rines,...sont les bienvenus pour les personnes les plus démunies. La banque alimentaire a remercié chaleureusement la commune de Saint-Paul de Varces pour ce geste solidaire.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon la définition de la charte de la fédération française des banques alimentaires, celles-ci collectent, gèrent et partagent les denrées alimentaires pour aider l'homme à se restaurer.

Leur action se fonde sur la gratuité, le don, le partage, le bénévolat et le mécénat.



## LES BOUCHONS D'AMOUR

Cette nouvelle période débute avec la relance d'un projet commun entre l'école et l'Oxalis : la récolte des bouchons d'amour !

Cette association collecte, trie, vend et expédie les bouchons en plastique vers des entreprises de recyclage. L'argent ainsi récolté permet de participer à l'acquisition de matériel pour handicapés, de développer des opérations humanitaires ponctuelles et d'aider d'autres associations.

Aussi, les jeunes Saint-Pognards peuvent de nouveau déposer leurs bouchons soit à l'école soit à l'Oxalis dans une boîte qui leur est dédiés. Attention, les bouchons acceptés sont uniquement ceux en plastique provenant de bouteilles de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...).



## DEVENIR « OXACITOYEN »

C'est dans le cadre d'un projet sur la citoyenneté que les enfants de l'Oxalis (6 -11 ans) se sont rendus à la mairie du village pour y rencontrer Monsieur le Maire. Curieux, ils lui ont posé de nombreuses questions sur ses fonctions et l'organisation des services municipaux. Ils ont pu également effectuer une petite visite de la mairie et rencontrer les employés de ces différents services (secrétariat, comptabilité, jeunesse, direction générale des services) découvrant ainsi ce lieu

qui jusqu'à présent demeurait un peu mystérieux.

Sur cette même thématique citoyenne, les enfants ont conçu un mur d'expression qui leur permet de formuler leurs réflexions quand ils le souhaitent. Les écrits du mur donnent ensuite lieu à un temps d'échange entre eux lors du rassemblement du matin, l'occasion de prendre la parole et initier des débats dans le respect des uns et des autres.

## ACTIONS ANTI-GASPILLAGE À LA CANTINE



De nouvelles actions pour améliorer la gestion des déchets de cantine ont été mises en place depuis février. Des bacs à compost ont été installés près de l'Oxalis et servent à recevoir les déchets végétaux restants des repas de midi. Il a été aussi débuté un partenariat avec La ferme de So sur St-Paul de Varcès qui vient récupérer les restes de féculents pour ses animaux ainsi qu'avec une famille du village qui vient récupérer le pain non consommé 2 fois par semaine. Le compost servira au projet potager de l'oxalis et de l'école. Les

beaux jours arrivent et le jardin de l'Oxalis sera bientôt paré pour ravir nos papilles et nos yeux.

Les agents poursuivent également leurs semaines de pesées avant chaque vacances scolaires pour établir un suivi des impacts de ces actions.

# ZOOM SUR... LE COL DE L'ARC !

CE N'EST PAS UN CAFÉ-RESTAURANT, C'EST UNE INSTITUTION !



**D**epuis le 1<sup>er</sup> mars 1987 Jean-Michel et Marie-Pierre, couple au travail comme dans la vie, nous accueillent avec plaisir les vendredis et samedis soirs, ainsi que tous les midis sauf le mercredi (réservation conseillée et souhaitée).

Entrer dans l'établissement du Col de l'Arc pourrait s'apparenter à faire un bond dans le temps. Le carrelage, les casseroles et vieilles cafetières exposées, la décoration « carte postale », tout est empreint d'une nostalgie assumée et on adore ça !

une déco faite de souvenirs



Les souvenirs des moments passés en famille ressurgissent et nous nous laissons porter par la chaleur et la générosité de ce lieu mythique et de son équipe. Nous ne pouvons oublier Monique qui y a travaillé durant 16 ans avant de prendre sa retraite en 2014. C'est maintenant Pierrot qui, depuis 2019, complète le trio avec sa bonne humeur.

Saviez vous que ce fameux restaurant était à l'origine sur la place de l'église ? (carte postale de 1910 ci-dessus)

C'est Marie Girard qui, pour des raisons que nous ignorons, a décidé de déménager son commerce dans l'actuel bâtiment pendant les années 20. Sa fille Jeanne reprend ensuite l'établissement avec son mari, André Reyssset, qui le transmettent à leur fils Michel et Irène son épouse.

Jean-Michel Jourdan, diplômé de l'école Hôtelière Lesdiguières quitte alors son travail à « L'Escale » de Varcès pour perpétuer les recettes traditionnelles enseignées par Mr Reyssset.

Il n'y a plus qu'à s'installer en salle ou sur la terrasse offrant une vue magnifique sur les montagnes, pour déguster ses célèbres cuisses de grenouilles en sauce ou son poulet aux écrevisses. En dessert, aucune hésitation : Marie-Pierre ajoute sa touche personnelle avec de délicieuses tartes maison. Quel régal !

Une page va de nouveau se tourner puisqu'une retraite bien méritée se profile d'ici environ deux ans pour le couple.

Le Col de l'Arc est donc à la recherche de repreneurs dans l'espoir de conserver ce merveilleux patrimoine où habitants, habitués et passants, se mêlent aux travailleurs des chantiers alentours, randonneurs, et parfois même aux groupes d'étrangers venus découvrir un lieu typique de la « vieille France » qui plaît tant.

En attendant, profitons de repas en famille ou entre amis dans un lieu où l'on se sent comme chez soi.

## RETOUR SUR LE SONDAGE DU MARCHÉ

Un sondage avait été glissé dans le dernier bulletin municipal afin de mieux connaître vos habitudes et envies par rapport au marché hebdomadaire de la commune.

L'ensemble du groupe marché remercie les nombreuses personnes qui ont répondu au questionnaire.

Vos remarques et idées ont retenu notre attention, même si toutes ne pourront être mises en œuvre du fait de la localisation de notre commune, des habitudes de consommation et de la fréquentation globale du marché. Nous

ferons notre possible pour réaliser vos propositions car nous avons à cœur de vous proposer un marché qui soit le reflet de vos envies.

Beaucoup d'entre vous ont fait la demande de trouver d'avantage de produits issus de la commune.

Nous lançons donc un appel aux Saint-Pognards susceptibles d'être intéressés pour compléter l'offre de notre beau marché. Nous vous invitons à nous contacter par mail à « [accueil@saintpauldevarces.fr](mailto:accueil@saintpauldevarces.fr) ».

## UN NOUVEAU COMMERÇANT SUR LE MARCHÉ !

Début février c'est un Saint-Pognard, Jean-Philippe Leone, qui a rejoint notre joli marché du mercredi après-midi.



Il s'agit d'un nouveau producteur de vins de Corbières qui s'est lancé dans la viticulture suite à un challenge entre amis. Cette belle aventure commence bien car ce sont des vins qui valent la peine d'être découverts. Rouge, blanc, rosé, sec ou moelleux, nous sommes en présence de petites merveilles !

Quelle gamme allez-vous choisir : « Barjaques », « QR Code » ou « Raisins oubliés » ?

## À VOS AGENDAS !

Votre marché propose des événements toute l'année et vous ne pourrez plus les manquer !

Petits et grands sont tous invités à participer aux animations thématiques soigneusement préparées par notre équipe.

**29 juin** : Journée de l'Art

**Septembre** : Rentrée des commerçants

**26 Octobre** : Halloween

**16 Novembre** : Journée réduction des déchets

**14 Décembre** : Anniversaire du marché

A noter que le programme 2023 est en cours de préparation pour une diffusion début janvier prochain. Vos idées sont les bienvenues ! N'hésitez pas à nous les communiquer par mail à : [accueil@saintpauldevarces.fr](mailto:accueil@saintpauldevarces.fr) ou via notre page Facebook « Marché de Saint-Paul de Varces ».

Si certains préfèrent la convivialité d'une discussion de vive voix le groupe marché (Raymond, Cécile et Marianne) sera ravi de vous rencontrer les mercredis de 15H30 à 19H30 sur la place de l'église.

**Fermeture estivale du marché : juillet - août**



## SÉCURISATION DE L'ÉCOLE

Des vols et intrusions ont régulièrement lieu au sein de l'école parfois même sans trace d'effraction.

Aussi, pour pallier ses infractions et sécuriser les différents accès du groupe scolaire, des serrures électroniques ont été posées sur les principales portes d'entrée des bâtiments. L'accès par l'extérieur sans badge programmé n'est désormais plus possible.



## DES TRAVAUX AU SERVICE DES ENSEIGNEMENTS

Des panneaux de liège ont été posés sur les murs dans les salles de classes et les couloirs de l'école pour permettre aux élèves et enseignants d'exposer leurs travaux. Telle une galerie, les œuvres réalisées ont ainsi envahi les espaces de circulation pour une exposition sans cesse renouvelée.

Les services techniques ont aussi créé des carrés potagers dans le patio de la bibliothèque pour accueillir de futures plantations des élèves. Aromatiques, salades, légumes, fleurs... ils n'auront que l'embarras du choix pour exercer leur talent de main verte !



## DE NOUVEAUX E.P.I. POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Afin de mieux protéger nos agents techniques sur les lieux d'intervention, un nouveau pack d'Équipements de Protection Individuelle personnalisés leur a été attribué. Ils ont été ainsi dotés d'un pantalon technique, d'un T-shirt et d'une veste multi-usage à haute visibilité. Merci à tous d'être vigilants quand vous les croisez sur les chantiers de la commune !



## ENGAGEMENT DES TRAVAUX DE FOND À L'ÉCOLE

Pendant ces vacances scolaires, une entreprise d'installation électrique est venue poser des blocs prises et de nouvelles lignes supplémentaire dans l'ensemble des classes pour répondre à la demande des enseignants et multiplier les points de branchements électriques et informatiques.

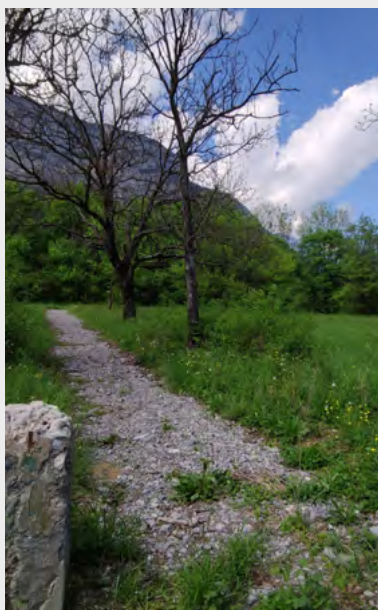
Cet été, la commune poursuivra ses travaux d'amélioration et de rénovation par le changement des huisseries des coursives de l'école, le passage en LED de l'ensemble des éclairages de classe et des couloirs, la rénovation des volets roulants...



## PARC SANTÉ : REPRISE DES TRAVAUX, 2<sup>E</sup> SEMESTRE 2022 !

A la suite de l'arrivée d'un nouveau responsable des techniques, le projet du parc santé a pris du retard car il a fallu réorganiser le service. Comme vous l'avez constaté sur le terrain, les travaux ont été interrompus. A la demande de l'association Saint-Paul de Varcès Nature, la municipalité a suspendu les travaux pendant la période de reproduction et de florification, la préservation de la faune et la flore étant primordiale !

Ce temps d'attente a permis d'améliorer le projet initial, bientôt nous vous présenterons nos nouvelles idées afin que nous profitons tous ensemble de ce lieu de sport, de jeu et de nature !



## RESTRUCTURATION DE LA CONDUITE D'EAU DES MOUSSES

La restructuration du réseau d'eau potable sur le secteur Chemin des Moussees, Chemin de Charrière Chaude, Chemin du Col de l'Arc et Chemin du Sorbier est en cours de réalisation par le service eau assainissement de la Métro.

Cette restructuration consiste à mettre sous domaine public les canalisations existantes qui se trouvent actuellement en domaine privé, en effet il est très difficile, dans ces conditions d'intervenir en cas de fuites.

A ce jour la partie Chemin des Moussees et Charrière Chaude est terminée. Les tronçons Chemin du Col de l'Arc et Chemin du Sorbier devraient être terminés pour la mi-juin hors aléas de chantier et météorologique.



## RÉFECTION DE LA VOIRIE CHARRIÈRE CHAUDE

Dans le cadre de sa compétence voirie, la Métro a réalisé la rénovation d'une partie de la chaussée de la voirie Charrière Chaude, située entre le chemin des Moussees et le pont du Brigagier.

La surface de la voirie a été rabotée et un nouveau tapis a été réalisé afin d'éliminer toutes les déformations et les faïençages dus aux conditions climatiques et à une circulation importante.

La gestion des écoulements des eaux de pluie a également été traitée par la création de nouveaux puits d'infiltration et par le profilage de la surface de la voirie afin d'envoyer le maximum d'eau vers ces puits d'infiltration. Ces travaux ont permis une mise aux normes du dos d'âne se situant sur cette partie de voirie.



# GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE SAINT-PAUL DE VARCES

Garder, améliorer ou retrouver sa forme, notre association se mobilise pour vous offrir la possibilité de pratiquer une activité physique de proximité dans la convivialité. L'association de Gymnastique Volontaire de Saint-Paul de Varcès, est présente sur la commune depuis 1973, et se renouvelle régulièrement en s'adaptant aux nouvelles pratiques, et ainsi pouvoir répondre à l'ensemble des demandes de nos adhérents quels que soient leur âge et leur forme physique, le tout encadré par des animateurs professionnels diplômés.

La Gymnastique est une activité sportive non compétitive, pratiquée en groupe, proposant des exercices physiques diversifiés : souplesse, équilibre, renforcement musculaire, cardio fitness...



DU 1<sup>ER</sup> AU 30 JUIN  
**VENEZ ESSAYER DES COURS GRATUITEMENT :**  
 munissez-vous d'une paire de baskets, d'une serviette, d'une bouteille d'eau. Il y a forcément un cours qui vous correspond !!  
 N'hésitez pas.

Actuellement, notre association vous propose six cours adultes :

2021 -2022					
JOURS	DÉBUT	FIN	COURS	PROF	SALLE
LUNDI	14H00	15H00	GYM DOUCE - EQUILIBRE	CHRISTOPHE	BAS
MARDI	08H45	09H45	GYM VITALITÉ	FRANÇOISE	BAS
MARDI	19H00	20H00	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	DELPHINE	BAS
MARDI	20H	21H00	RENFO MUSCU CARDIO	DELPHINE	BAS
MERCREDI	18H30	19H30	STRETCHING	HUGUES	BAS
JEUDI	08H30	09H30	PILATES	CHRISTOPHE	BAS

16

au cœur de Saint-Paul n°16 - JUIN 2022



LA FERME  
DE SO

LA FERME PÉDAGOGIQUE DE SO EST UNE ENTREPRISE AGRICOLE QUI A VU LE JOUR DÉBUT 2022.

« Ici j'éleve des moutons d'Ouessant le plus petit mouton du monde qui est utilisé en éco-pâturage, cette race compte peu d'individus et était en train de se perdre car ils ne sont pas rentables pour la production de viande. J'éleve, aussi, des moutons de races Thônes et Marthod qui comptent, également, un petit nombre d'individus, essentiellement en Savoie.

Je les élève pour la laine et pour leur caractère doux. Dans la conti-

nuité de ce que j'ai commencé il y a deux ans avec le refuge des Merles, j'organise des visites pédagogiques pour les enfants en situation de handicap et maintenant des visites ouvertes à tous.

Ces visites se font sur inscription aux dates proposées sur la page Facebook de la ferme de So. Ici vous pourrez rencontrer tous les animaux de la basse-cour mais également des ânes, des chevaux, des poneys, des cochons et des lapins en plus bien entendu des moutons.

Je propose, également, des séances d'apaisement ado /adultes assistés par les animaux ainsi que différents thèmes pour les enfants comme par exemple, comment avoir moins peur ou gérer son énergie et des goûters d'anniversaire à la ferme. Je suis actuellement en deuxième année de Shiatsu et propose différents soins énergétiques, massages

et de libération des émotions pour animaux. Des stages et ateliers de découverte basés sur les soins par le touché et le bien être animal viendront, bientôt, s'ajouter à mes autres activités. Enfin, prochainement, je devrais débiter la vente de produits circuits courts, que j'ai sélectionnés pour vous » Sophie.

 LA FERME DE SO





## PROJECTION DU FILM « IL FAUT SAUVER LES VOLCANS D'AUVERGNE » LABELLISÉ GRENOBLE CAPITALE VERTE !

Grâce à son parapente équipé de capteurs pour mesurer la qualité de l'air des Alpes, notre Saint-Pognard Nicolas Plain a emmené le public au cœur des volcans d'Auvergne. Réchauffement climatique, covoiturage, avancées des recherches sur l'hydrogène, témoignages d'habitants, les sujets étaient nombreux. S'en est suivi un débat avec notre scientifique explorateur, « l'idée est de partager la prise de conscience du dérèglement climatique avec le public mais, aussi, et surtout de montrer des solutions concrètes qui peuvent être répliquées », les nombreuses questions posées ont démontré l'intérêt des personnes présentes, du comment vivre en harmonie dans notre belle région afin que notre planète respire mieux.



## WEEK-END MUSICAL, UNE BELLE PARENTHÈSE CULTURELLE !



### 1<sup>ER</sup> TEMPS FORT,

#### VERNISSAGE EXPOSITION PHOTOS JAZZ ARGENTIQUE

C'est avec émotion que Jean-François Demagny, notre villageois passionné de photos, a expliqué, aux visiteurs venus admirer cette superbe exposition, que chaque cliché était le souvenir de beaux moments musicaux !



### 2<sup>E</sup> TEMPS FORT

#### CONFÉRENCE SUR LA MUSIQUE

Un public de néophytes et de musiciens aguerris s'est passionné par une conférence ayant pour thème la musique.

Présentée par Jean-Michel Hainque, pianiste et musicien de jazz, l'instant a été pédagogique : du système auditif, de la perception des bruits, de la nature des sons en finissant par les premiers instruments tels que laalebasse.

« La musique c'est du bruit qui pense » disait Victor Hugo, cette conférence documentée et sonorisée, détaillant les différents styles de musique du moyen âge au VII<sup>e</sup> siècle en passant par les artisans luthiers, les compositeurs, les interprètes s'est terminée avec les belles paroles de Jean-Claude Casadesus « la musique, le plus court chemin d'un cœur à un autre, un langage universel ».



### 3<sup>E</sup> TEMPS FORT

#### CONCERT AVEC LE GROUPE V AND US

Composé de Virginie, Mathieu, Olivier et Jean-François, le groupe a enchaîné des airs de soul, jazz, blues et funk. Le public a répondu présent, ce fut une soirée chaleureuse et conviviale, les artistes étaient ravis d'avoir pu partager leur répertoire après tant de mois de silence.

## L'ÉCOLE À L'HEURE MUSICALE

Le service culturel a eu la joie de recevoir les élèves de grande section, CP/CE1, venus à la rencontre de Jean-François Demagny, ils ont écouté des extraits de musique afin de reconnaître des instruments de musique et de découvrir les artistes sur les clichés.

Pédagogue, Jean-François leur a expliqué le développement de ses photos argentiques, un moment rempli de surprises et de découvertes d'un monde que nos tous petits n'ont pas connu !



## CLUB LECTURE JUNIOR



Après plusieurs mois d'arrêt, les rencontres du Club lecture Junior ont pu reprendre, pour le bonheur des jeunes lecteurs ! Un moment de partage, de discussion autour d'une sélection d'ouvrages, des romans mais aussi des albums, après un petit goûter.

Le Club lecture est une animation gratuite proposée aux enfants de CE2 à CM2. Une rencontre est programmée chaque mois, le mardi de 16h30 à 17h30.

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire seront ouvertes dès le mois de juin. Attention, seulement 10 places ! Alors, venez vous renseigner et vous inscrire à l'occasion d'une visite à la bibliothèque des Épis d'Or le mercredi de 10h à 12h et 17h30 à 19h.

### Renseignements

Bibliothèque des Épis d'Or  
le mercredi de 10h à 12h  
et 17h30 à 19h.

## NOUVEAUTÉS !

Ce printemps, venez découvrir des tas de nouveaux livres, romans, BD, documentaires pour petits et grands.

L'équipe de la bibliothèque a pensé à vous en choisissant ces nouveaux documents à la librairie et à la Médiathèque Départementale de l'Isère.



# AGENDA DES MANIFESTATIONS

## MAI

Du 22 mai au 8 juin

Expo photo  
« Portraits de famille »  
Mairie – heures d'ouverture

## JUIN

Jeudi 2  
Conférence « Femmes  
remarquables de l'Isère »  
> salle culture

Vendredi 3  
Conférence  
« Un an en montagne »  
> 20h30 - Le Ruban

Samedi 4  
Spectacle Lulu Larme

Samedi 18  
Kermesse  
> Ecole des Epis d'Or

Dimanche 19  
Fête du foot  
> Stade Grégory Kuchle

Mardi 21  
Fête de la Musique  
> Place de l'église

Jeudi 23  
Vernissage expo aquarelle  
> 19h – Mairie

Samedi 25  
Démonstrations danse  
> Le Ruban

Jusqu'au 29  
Exposition aquarelle  
> Mairie – heures d'ouverture  
Marché: journée de l'Art  
> Place de l'église

## JUILLET

Vendredi 1<sup>er</sup>  
Atelier art floral  
> 18h30 – Le Ruban

Samedi 2  
Pique-nique familial du CCAS  
> à partir de 11h30 - stade Grégory  
Kuchle

Dimanche 3  
Vide-grenier  
> Place de l'église – journée

Lundi 11  
Stage Arts plastiques  
> de 14h à 17h – Le Ruban

Mardi 12  
Stage Arts plastiques  
> 14h à 17h – Le Ruban

Mercredi 13  
Concert et feu d'artifice  
> soirée – Stade Grégory Kuchle

Jeudi 21  
Passage de l'UT4M  
> journée – centre village

Vendredi 22  
Passage de l'UT4M  
> nuit – centre village

## SEPTEMBRE

Marché: Rentrée des  
commerçants  
> Place de l'église

Vendredi 2  
Forum des Associations  
> 16h30 à 19h30 – Le Ruban

Vendredi 9  
Projection film « Il faut sauver  
la Provence » Nicolas Plain  
> 20h30 – Le Ruban

Vendredi 16  
Journées Européennes du  
Patrimoine  
« Les vieux métiers »  
> journée - Le Ruban

Samedi 17  
Journées Européennes du  
Patrimoine  
« Les vieux métiers »  
> journée - Le Ruban

Dimanche 18  
Journées Européennes du  
Patrimoine « Les bâtiments  
communaux »  
> journée

Jeudi 22  
Vernissage expo pastel  
Christian Coustellie  
> 19h00 - Mairie

Samedi 24  
Concours de belote  
> après-midi – Le Ruban

Mercredi 28  
Atelier découverte technique  
du pastel  
> 14h-16h - Mairie



**8 MAI 2022**

La commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale le 8 mai dernier avait une résonance particulière cette année.

Nous commémorons les 80 ans de l'année 1942, véritable tournant de la guerre sur tous les fronts (Pacifique à Midway et Guadalcanal ; en Afrique du Nord avec El Alamein

en Lybie et les débarquements au Maroc et en Algérie ; bataille de Stalingrad en Europe) et triste anniversaire de la mise en œuvre par les nazis de ce qui restera sous le nom de « solution finale ».

Nous avons également été honorés de la présence de la famille BONNAUD. André, dont le père

Auguste BONNAUD fût assassiné par les Allemands au Champ de la Porte et dont le nom figure sur notre monument aux morts, était présent avec son fils et son petit-fils notamment.

Les détachements du 93<sup>e</sup> RAM, du 7<sup>e</sup> BCA, de la brigade de gendarmerie de Vif, des pompiers d'Échirolles et des jeunes sapeurs-pompiers ont également donné un relief particulier à la cérémonie. Sans oublier bien sûr les nombreux enfants qui ont pu chanter La Marseillaise à la fin de la cérémonie devant les anciens combattants et porte-drapeaux toujours aussi émus.

Merci à tous les présents pour commémorer la fin de cette guerre mondiale et qui nous permet de mesurer que notre combat pour la Paix et la Liberté est loin d'être terminé, comme nous le montre l'actualité

## ANNUAIRE PRO

## ANNUAIRE PROFESSIONNEL, VOUS ÊTES CONCERNÉS !

Des appels ont été lancés dans les précédents bulletins pour vous donner l'opportunité d'augmenter votre visibilité professionnelle.

Êtes-vous éligible à cette offre ? Nous voulons dissiper le doute sur ce sujet :

Tout professionnel susceptible d'être engagé par un habitant de la commune est éligible. Il suffit seulement d'habiter Saint-Paul de Varces.

Courtier, agent de voyage, électricien, plombier, traiteur, serrurier, coach sportif, photographe, paysagiste, avocat, assistante maternelle, menuisier, masseur, concepteur de

site internet, services à domicile, prothésiste ongulaire,...

Tous ces métiers et tant d'autres ont leur place dans cet annuaire.

Nous souhaitons donner aux Saint-Pognards la possibilité de faire le choix de la proximité en privilégiant leurs concitoyens dans le choix d'un professionnel.

Nous vous offrons une publicité gratuite en le distribuant dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, n'hésitez pas !

Il vous suffit simplement de remplir le formulaire d'inscription disponible sur la page d'accueil internet de la mairie ou sur :



**GROUPE MAJORITAIRE : SAINT-PAUL DE VARCES, PASSIONNÉMENT !**

David RICHARD, Cécile CURTET, Cyrille FATTORI, Joël BRAISAZ, Mylène SIBILLE, Valérie CAZAUX, Gilles TETIN, Clotilde ORIOL, Guillaume SPIRHZANZL, Lucile GARNIER, John RUBIO, Marianne FOUILLE, Jean-François SAÏDI, Raymond CONTARD

Rien ne trouve décidément grâce aux yeux de l'opposition. Lors du dernier conseil municipal, pour le vote du budget, nous aurons passé l'essentiel de leurs interventions sur des questions de forme. Aucun autre conseil municipal n'a probablement été le témoin d'autant de temps passé sur les procès-verbaux ou sur les annexes d'un document budgétaire...

Peu importe le fond, seule la forme compte ! Ce côté politicien n'intéresse en réalité personne. Il faut trouver quelque chose à dire, si possible longuement pour faire de la quantité, à

défaut de qualité ou de pertinence, et montrer ainsi que l'opposition s'oppose... Mais pour quoi, au fait ? Nous attendons toujours les propositions !

Car que faut-il retirer de ces budgets ? Une année 2021 excédentaire, un programme d'entretien et de travaux de grande ampleur prévu pour l'école en 2022, des budgets non moins importants prévus pour les ouvrages contre les risques naturels. Autant de sujets sur lesquels nos opposants demandent pourtant régulièrement des efforts conséquents...

La majorité municipale poursuit donc sa route. Les projets prennent forme. Le programme du Villarey devrait lui aussi finalement démarrer ces prochains mois malgré la longue obstruction judiciaire de l'opposition, qui a coûté à ce jour, et pour ce seul dossier, plus de 40 000 € en frais d'avocats ! De l'argent public, de l'argent des contribuables... Merci l'opposition !

**GROUPE MINORITAIRE : SAINT-PAUL DE VARCES, AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN !**

François DIAZ, Elisabeth CARLIER, Laurent PICHON, Laurence GRATAROLY

**Une gestion financière de la commune pitoyable avec le recours à un nouvel emprunt pour équilibrer le budget 2022**

Pour faire croire que la municipalité avait une longue liste de projets, le maire a pris l'habitude de gonfler les budgets primitifs avec des recettes d'investissement illusoires : subventions surévaluées, emprunts fictifs. Pour l'année 2022, c'est donc un nouvel emprunt de 220k€ qui permettra d'équilibrer le budget d'investissement, sans toutefois permettre de financer des réalisations substantielles puisque 40% des recettes serviront à régler les dépenses des années précédentes. L'année 2021 a été une caricature

de ce mode de fonctionnement. Seulement 18% des subventions initialement prévues ont été réellement versées, soit 118k€ sur 656k€, et seulement 25% des dépenses d'équipement ont été réalisées, soit 308k€ sur 1240k€, avec le report du multi accueil et de l'aménagement du local des services techniques. Et que nous apprennent les comptes de la commune, au-delà des présentations convenues en camembert, histogramme et autres subterfuges ? - les dépenses de fonctionnement augmentent de +6.6% alors que les

recettes n'augmentent que de +4.2%  
- les charges à caractère général s'envolent de +21%  
- une grande précarité des agents, avec 43% des charges de personnel affectées à des contrats de type vacataire ou contractuel  
- une dette auprès du Parc Naturel Régional du Vercors supérieure à 60k€ car la mairie, ne souhaitant plus faire partie de cette structure, n'a pas réglé six ans de cotisations.  
Nous vous laissons juges du bilan humain et financier de notre commune.

**GROUPE MINORITAIRE : VIVRE À ST PAUL DE VARCES**

Denis BONZY

**4 / 255 / 360 (chiffres au 23/04/2022)**

(toutes les informations actualisées sur : <https://www.avecdenisbonzy.com/> et sur <https://www.facebook.com/infosSPV>)

4 : c'est le nombre de citoyens de St Paul de Varcès qui ont dû faire l'effort pour se déplacer mardi 12 avril 2022 pour participer à la séance du conseil municipal sur le budget 2022.  
255 : c'est le nombre de citoyens de Brié et Angonnes qui ont pu voir la séance de leur conseil municipal sur YouTube.  
360 : c'est le nombre de citoyens de Seyssinet Pariset qui ont vu la séance de leur conseil sur Facebook. Et la liste pourrait durer longtemps. Pourquoi

St Paul de Varcès est désormais une des très rares Communes à ne pas assurer en direct la diffusion numérique du conseil ? Depuis juillet 2020, je demande régulièrement cette diffusion mais les 14 élus de l'actuelle municipalité votent contre. On dit souvent que les citoyens ont les élus qu'ils méritent ... C'est dommage pour la démocratie que cette mesure simple, gratuite de transparence ne soit pas mise en œuvre. La démocratie municipale y gagnerait et la retrans-

mission serait très instructive sur la réalité des comportements de chacun.

# TOUT SAVOIR SUR MAPRIMERÉNOV'

CRÉÉE DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE, MAPRIMERÉNOV' EST UNE AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DESTINÉE AUX MÉNAGES. SON MONTANT EST CALCULÉ EN FONCTION DES RESSOURCES DU FOYER ET DU GAIN ÉCOLOGIQUE PERMIS PAR CES TRAVAUX.

## Quels sont les critères d'éligibilité ?

Tous les propriétaires, qu'ils occupent ou non le logement qui fait l'objet de la demande, sont éligibles à MaPrimeRénov'.

Pour savoir quel est le montant des aides auxquelles vous avez droit, il faut d'abord identifier à quelle catégorie MaPrimeRénov' vous appartenez. Cette dernière est définie par votre revenu fiscal de

référence (RFR) indiqué sur l'avis d'imposition mais aussi la localisation du logement (en île de France ou hors île de France). Ainsi pour un logement situé en Isère :

Nombre de personne composant le ménage (foyer fiscal)	MaPrimeRénov' Bleu	MaPrimeRénov' Jaune	MaPrimeRénov' Violet	MaPrimeRénov' Rose
1	≤ 14 879 €	≤ 19 074 €	≤ 29 148 €	≤ 29 148 €
2	≤ 21 760 €	≤ 27 896 €	≤ 42 848 €	≤ 42 848 €
3	≤ 26 170 €	≤ 33 547 €	≤ 51 592 €	≤ 51 582 €
4	≤ 30 572 €	≤ 39 192 €	≤ 60 336 €	≤ 60 336 €
5	≤ 34 993 €	≤ 44 860 €	≤ 69 081 €	≤ 69 081 €
par personne suppl.	+ 14 879 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour bénéficier de MaPrimeRénov', vous devez obligatoirement faire appel à des entreprises Reconnues Garantées de l'Environnement (RGE).

## ADOPTER UNE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE RESPONSABLE, C'EST POSSIBLE !

Dans un contexte de fragilité d'approvisionnement électrique, la France fait face à une situation inédite qui nécessite une vigilance particulière. Les actions de chacun visant à maîtriser sa consommation électrique, sont précieuses. La démarche ÉcoWatt vous donne les moyens d'agir lors des pointes de consommation.

Pour éviter les coupures d'électricité, des solutions existent, chaque Français peut s'impliquer en adoptant des gestes simples au bon moment. Grâce à un système d'alerte qui indique en temps réel le niveau de la sécurité d'approvisionnement « Ecowatt » permet à tous (particuliers, entreprises, collectivités) de maîtriser et adapter sa consommation d'énergie.

### Découvrez comment alléger vos factures et votre consommation en suivant la méthode Ecowatt !

Véritable météo de l'électricité, l'outil permet de mesurer à chaque instant le niveau de consommation pour l'ensemble des régions. En vous inscrivant à l'alerte vigilance coupure, vous serez averti par SMS en cas de risque de coupure. Le dispositif envoie en temps réel des signaux de couleur qui guident le consommateur pour adopter les bons gestes et savoir à quel moment réduire sa consommation :

- **Vert** : la consommation est raisonnable.
- **Jaune** : la consommation est élevée, il faut la modérer. Une alerte sms « vigilance coupure » est envoyée pour inciter chaque

citoyen à réduire ou modérer sa consommation.

- **Orange** : le système électrique est en tension, les éco-gestes citoyens sont alors préconisés.
- **Rouge** : le système électrique se trouve dans une situation très tendue ; si nous ne baissons pas notre consommation, des coupures ciblées sont inévitables. Chacun est alors invité à adopter tous les éco-gestes.

L'ambition d'Ecowatt vise à prévenir de manière individuelle de l'état de l'approvisionnement d'électricité et à mobiliser collectivement la population d'un même territoire afin d'éviter d'éventuelles coupures.

MaPrimeRénov' est cumulable avec d'autres aides : la Prime CEE, la TVA à 5,5 %, l'éco-prêt à taux 0.

### Quels sont les travaux concernés ?

Les travaux de rénovation énergétique concernés par cette aide sont :

ISOLATION	CHAUFFAGE	VENTILATION	AUDIT ÉNERGÉTIQUE
Isolation thermique des fenêtres (double ou triple vitrage), Isolation des murs par l'extérieur, Isolation des toitures terrasses, Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	Chaudière à granulés, Réseaux de chaleur ou de froid, Foyers fermés, insert, Chaudière à gaz très haute performance Pompe à chaleur (géothermique, solarothermique, air-eau), Poêle à granulés, Poêle à bûches, Chauffage solaire, Équipement solaire hybride, Chaudière à bûches, Chauffe-eau solaire, Chauffe-eau thermodynamique, Dépose d'une cuve à fioul	Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	Audit énergétique

### Quelles sont les démarches à effectuer ?

#### 1. Avant le début des travaux,

demandez des devis auprès des professionnels RGE

#### 2. Lorsque le choix du professionnel est fait,

vous pouvez faire votre demande sur le site :

[www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr) et

déposer votre dossier complété des pièces justificatives demandées (devis d'un artisan RGE, papiers d'identité, revenus, etc).

#### 3. Un accusé de réception sera envoyé par email.

Votre dossier sera alors en cours d'étude pour vérifier son éligibilité. Si c'est le cas, vous serez à nouveau notifié de la bonne attribution de la prime. Ce sera le moment d'entamer vos travaux !

#### 4. Après la réalisation de vos travaux,

vous devrez demander une facture à l'entreprise RGE qui s'est occupée du chantier.

#### 5. Puis, il vous suffira de faire la

demande de versement de votre prime sur le compte que vous aurez créé au début de l'opération, de transmettre votre facture et votre RIB et d'attendre !



CONSULTER LE SITE DE TE38  
[www.te38.fr](http://www.te38.fr)

### Ecowatt vous aide à mieux consommer l'électricité au quotidien

Par une consommation responsable, chacun de nous à un rôle à jouer en contribuant à accélérer la transition énergétique et à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

En plus de sa fonctionnalité d'alerte, « Ecowatt » met à disposition l'information nécessaire pour consommer mieux et moins, en contrôlant sa consommation d'électricité. Ainsi, en adoptant « Ecowatt » vous

devenez parties prenantes d'une consommation responsable.

#### Quels gestes simples adopter au quotidien pour réduire sa consommation d'énergie ?

- Éteignez le chauffage d'une pièce en cours d'aération.
- Décalez l'utilisation de vos appareils.
- Privilégiez les modes éco du lave-linge et du lave-vaisselle.
- Ne laissez aucun appareil en veille

(box, TV, ordinateur, console de jeux, etc.)

- Limitez le nombre de lumières allumées dans une pièce.
- Éteignez complètement votre ordinateur et votre écran en fin de journée.



CONSULTER LE SITE DE MONECOWATT  
[www.monecowatt.fr/ecogestes](http://www.monecowatt.fr/ecogestes)

## NUMÉROS D'URGENCE

Centre hospitalier de Grenoble .....	04 76 76 75 75
Centre anti-poison .....	04 72 11 69 11
SAMU et médecins de garde .....	15
Police secours .....	17
Gendarmerie de Vif .....	04 76 72 63 22
Pompiers .....	18
Secours en montagne .....	04 76 22 22 22
Service dépannage électricité .....	0 810 333 338
Urgence sécurité gaz .....	0 800 473 333
Service collecte des déchets de la Métro .....	0 800 500 027

## ÉTAT-CIVIL

### Baptême

DAVID MC LEAN Mahé, le 16/04/2022

### Mariages

Mme Danièle POLICAND et M. Henry-Pierre CHANIOL

le 05/03/2022

Mme Cynthia TARANTINI et M. Geoffrey HOMS le 08/04/2022

### PACS

Mme Amandine GAUCI et M. Robin ASSET le 08/04/2022

### Décès

M. BRUNO Gilbert 20/01/2022

Mme RIBOULET née FOSSE Lucette le 05/02/2022

Mme FISCHER née OELSCHLAGERO Elisabeth le 18/02/2022

M. PICCO Cyrille le 12/03/2022

M. NEVOT Manuel le 25/03/2022

M. SUMONJA Alexandre le 14/04/2022

## NUMÉROS UTILES DES SERVICES JEUNESSE DE LA COMMUNE

### MULTI-ACCUEIL «LES MINI-LOULOUS»

04 76 73 21 12, multiaccueil@saintpauldevarces.fr

### GROUPE SCOLAIRE «LES ÉPIS D'OR»

04 76 72 82 62, ce.0381153x@ac-grenoble.fr

### PÉRISCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS «L'OXALIS»

06 84 51 24 49, jeunesse@saintpauldevarces.fr

### LOCAL DES JEUNES

06 85 39 10 03, localdesjeunes@saintpauldevarces.fr

## HORAIRES MARCHÉ

### Marché de Saint-Paul de Varces

tous les mercredis de 15h30 à 19h30

## MAIRIE - 04 76 72 81 88

accueil@saintpauldevarces.fr

**lundi**: non-stop 8h30 à 15h30

**mardi**: 13h30 à 17h30

**mercredi**: 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
(service Urbanisme fermé le mercredi)

**jeudi**: fermé

**vendredi**: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Astreinte ST : 06 07 69 14 78

## CCAS

Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie  
ccas@saintpauldevarces.fr

## NAVETTE COMMERCES

Tous les jeudis matin, inscription au 04 76 72 81 88  
avant le mercredi midi

Le service de navettes sera indisponible en Juillet-Août.

Dernière navette le jeudi 7 juillet, reprise le jeudi 1<sup>er</sup>  
septembre.

## DÉCHÈTERIE

Horaires de la déchèterie de Saint-Paul de Varces :  
lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

## BRÛLAGE DE DÉCHETS MÉNAGERS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets  
ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits  
par les particuliers sont considérés comme des déchets  
ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans  
son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles  
mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies  
et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

## TONTE ET BRUIT

Horaires travaux de jardin ou de bricolage occasionnant des  
nuisances sonores:

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et  
de 14h à 19h30
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

## BIBLIOTHÈQUE

### Horaires d'ouverture

le mercredi de 10h à 12h et de 17h30 à 19h

Pendant les vacances scolaires uniquement

le mercredi de 17h30 à 19h

## EAUX ET VOIRIES

Voirie numéro vert 0 800 805 807

Mail accueil.espace-public@lametro.fr

Eau potable 04 57 04 07 77 pour toute question eau

y compris raccordement de chantier

Astreinte (eau potable) 04 76 98 24 27

## CANTON LE PONT DE CLAIX



Sandrine MARTIN-GRAND et Michel DOFFAGNE

Vos conseillers départementaux viennent à votre rencontre,  
vous pouvez prendre rendez-vous par mail :

mathieu@rotatinti@isere.fr ou au 04 76 00 37 49.

au cœur de Saint-Paul - n°16 - JUIN 2022

N° ISSN : 1274-9214 - Tirage à 1 000ex.

**Directeur de publication** : David RICHARD

**Comité de rédaction** : David Richard, Cécile Curtet, Joël Braisaz, Marianne Fouillé, John Rubio,  
Mylène Sibille, Valérie Cazaux et les services municipaux.

**Photos** : Mairie de St-Paul, Paul Engelmänn, AdobeStock

Maquette et mise en page: polartgraphic.fr

Imprimé par l'Imprimerie Notre-Dame  
sur papier 100 % recyclé

